



Table des matières

02	Avant-propos du vice-président
05	Rapport financier
06	Bilan
07	Compte de résultat
08	Rapport de l'organe de révision
09	Annexe aux comptes annuels
11	Résiliation des conventions de prestations
12	Mise en œuvre et transition Réorientation
13	Comité / Bureau du Comité
14	Association / Secrétariat
15	Missions principales du CSR

Avant-propos du vice-président



Les mesures destinées à lutter contre la pandémie de COVID ont considérablement compliqué nos activités au cours de cette dernière année. Les choses ont cependant été un peu plus simples à gérer grâce à l'expérience acquise les années précédentes. Nous avons ainsi pu garantir la plus grande trans-

parence, compte tenu des circonstances, et consolider le rapport de confiance mutuelle entre collaborateurs et partenaires grâce à une communication constante et aux rapports de nos collaborateurs. La diminution du nombre de cours dispensés, due à la pandémie, n'a pas manqué d'impacter négativement nos résultats, en particulier en ce qui concerne l'audit relatif aux cours de perfectionnement facultatif. L'expiration de la convention de prestations avec l'Association des services des automobiles (asa) pour l'assurance qualité (AQ) des cours de perfectionnement obligatoires (CPO) à la fin de l'année 2021 et l'arrêt simultané de nos activités d'audit en ce qui concerne les cours de perfectionnement facultatif (CPF) au profit du Fonds de sécurité routière (FSR) ont lourdement pesé sur les ressources de la direction du Conseil suisse de la sécurité routière (CSR). Il y a eu de nombreuses discussions entre les responsables du CSR, de l'asa et du FSR, sous l'égide et avec les compétences de notre conseiller économique. Nous avions à cœur, en effet, d'agir au mieux et sans rien négliger dans l'intérêt de la sécurité routière et pour assurer à tous nos collaborateurs AQ une transition optimale vers un nouvel emploi qui soit également un emploi sûr. Les experts AQ externes engagés à titre temporaire ont également trouvé un nouvel emploi au sein de l'asa, dans la mesure où ils le souhaitent. Nous tenons à saluer ici le fait que tant l'asa que le FSR aient accordé leur pleine considération à ce point particulier. Il n'en reste pas moins un arrière-goût amer, car le CSR, même après de longues négociations, a dû assumer seul l'effort coûteux qu'implique ce transfert de compétences, et ce, en dépit d'indemnités d'audit très souvent insuffisantes. Et si nous avons pu faire face à cette situation, c'est uniquement grâce à nos réserves financières!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale 2021 s'est tenue le 25 juin 2021 à Münsingen (BE). Les membres ont approuvé tant les comptes que le rapport annuel. L'assemblée a donné quitus au comité et confirmé l'organe de révision.

COMITÉ

Au cours de l'exercice sous revue, le Comité a tenu six réunions ordinaires. Pour les organiser, le bureau du Comité s'est réuni au cours de six réunions ordinaires et de trois réunions extraordinaires. Les thèmes clés abordés étaient les questions financières, le transfert de l'assurance qualité du perfectionnement obligatoire et du perfectionnement facultatif ainsi que la réorientation stratégique de l'association, qui comprend le développement de nouvelles offres (domaines d'activité). L'exécution des mandats de clients relevant du perfectionnement obligatoire et ceux relevant du perfectionnement facultatif (opérationnelle) a été essentiellement assurée par nos collaborateurs du service spécialisé AQ, placé depuis plus d'un an déjà, sur le plan technique, sous la responsabilité directionnelle de l'asa. Une configuration qui a parfaitement fonctionné. La devise par excellence du CSR est et restera toujours la satisfaction de nos clients.

L'accent a porté principalement sur la réorganisation stratégique: en collaboration avec les membres intéressés, elle s'est intensifiée à partir de la mi-2021. Deux workshops ont été organisés avec l'aide professionnelle d'une agence spécialisée.

Dans la mesure où les rentrées financières vont nous faire défaut pendant un certain temps à partir de début 2022 et où les réserves financières identifiées permettent d'assurer une période de transition d'environ deux ans, le bureau du Comité a réduit les postes de dépenses devenus inutiles (comme p. ex. des salaires, surfaces de bureau, assurances, véhicules de fonction ou équipements de télécommunication). La prise en charge de la direction opérationnelle du Secrétariat et de l'Association par Kurt Wenger, Urs Wernli et Gallus Bürgisser, tous trois membres du bureau du Comité, a permis de réaliser des économies sur les charges de personnel. Il a ainsi été possible d'épargner le coût d'un poste de président et celui d'un responsable opérationnel du Secrétariat.

La direction du Comité, c.-à-d. la poursuite des missions incombant au président, est assumée jusqu'à nouvel ordre par les trois membres du Comité susmentionnés, qui forment un triumvirat. Kurt Wenger, en tant que vice-président, assume le rôle de primus inter pares.

SECRÉTARIAT

Le Secrétariat, y compris le département Ressources humaines (RH), a également été dirigé ad interim par le vice-président au cours de l'année écoulée. Comme l'année précédente, la direction de l'équipe AQ a été assurée par le responsable AQ. Le responsable AQ et son équipe étaient subordonnés à l'asa pour tout ce qui relève du domaine spécifiquement technique, et au CSR pour ce qui relève du droit du personnel. Le CSR con-servait ainsi son rôle de "loueur" de personnel. Les autres tâches incombant au secrétariat du CSR étaient, outre la gestion des RH, la comptabilité, le remboursement des frais de cours pour l'ensemble des cours motorisés facultatifs ainsi que l'administration de la gestion des rappels. À quoi s'ajoutait encore l'administration de l'association conformément aux statuts.

Au nom d'Urs Wernli et de Gallus Bürgisser, membres du bureau du Comité, ainsi qu'au nom du Comité, je remercie nos membres, nos principaux mandants, les prestataires de cours, tous les employés fixes et les experts AQ temporaires ainsi que tous les prestataires de services pour la confiance qu'ils m'ont accordée pour piloter le CSR de manière ordonnée et en gardant fermement le cap sur l'avenir, même en ces temps quelque peu agités.

LE VICE-PRÉSIDENT

Kurt Wenger



Mercedes-Benz
discipulus
Kesehajaunternehmen GmbH
Bergstraße 111 - 81211 München
Tel. 089 241 41144
www.discipulus.com

1G-15160

BE3044199

BE3044199

BE313292

BE313292

BE313292

Rapport financier

1 GÉNÉRALITÉS

Les présents comptes annuels, clôturés au 31 décembre 2021, ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, tout particulièrement à celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Ce rapport financier présente les principales évolutions du bilan et du compte de résultat, en complément de la publication en annexe.

2 EXPLICATIONS RELATIVES AU BILAN AU 31.12.2021

La somme du bilan se monte à CHF 1 348 986 au 31.12.2021, soit une diminution de CHF 144 614.75 par rapport à l'exercice précédent.

Le ratio de liquidité 2, de 353,82%, est ainsi supérieur à la moyenne et garantit la solvabilité du CSR. La fortune se compose en majeure partie de liquidités (20,3%) et d'engagements à court terme (72,6%).

Elle se monte à CHF 1 348 985.77 et est inscrite en contrepartie de créances s'élevant à CHF 488 742.66 et de capitaux propres pour un montant de CHF 860 243.11.

Les obligations sont réparties en capital étranger à court terme (CHF 358 742.66) et en capital étranger à long terme (CHF 130 000). Le capital étranger à court terme se compose de provisions (à court terme) pour un montant de CHF 10 450. Le capital étranger à long terme est exclusivement constitué de provisions.

Selon des considérations relevant de la gestion d'entreprise, les capitaux propres sont répartis entre le capital de l'association (doté de CHF 350 000) et le capital de réserve. Ce dernier comprend une réserve à affectation déterminée (fonds de sécurité) d'un montant de CHF 200 000. L'affectation des postes restants (réserves et report des bénéfiques) n'est pas déterminée.

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

3.1 Résultat de l'entreprise

Le CSR a clôturé l'exercice en cours sur un bénéfice de CHF 17 494.12. Ce résultat est dû à la réduction des charges d'exploitation et à la dissolution de provisions à court terme.

3.2 Produits

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice sous revue atteint CHF 1 826 187.82, soit environ CHF 12 433 de moins que le budget prévu. En raison de la pandémie de coronavirus, le nombre de cours a fortement chuté. Raison pour laquelle les chiffres budgetés pour les audits dans le domaine du perfectionnement facultatif n'ont pas pu être réalisés. Ce manque à gagner a pu être en partie compensé dans le domaine du perfectionnement obligatoire.

3.3 Charges

Les principaux postes de charges sont les charges de personnel et les autres charges d'exploitation. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 1 352 064 (CHF 99 816 de moins que le budget prévu). Les autres charges d'exploitation ont atteint CHF 437 319 (CHF 10 801 de moins que le budget prévu).

4 Budget 2022 / Plan de liquidité

En raison de la situation extraordinaire résultant de la suppression des activités d'audit à partir du 1^{er} janvier 2022, il a été décidé de renoncer à l'établissement d'un budget ordinaire pour 2022, d'autant plus qu'une budgétisation fondée n'a pas été jugée possible. À la place d'un budget 2022, un plan de liquidité 2022 a été établi afin de surveiller en permanence la situation de trésorerie. Celui-ci est ajusté régulièrement. Il a été décidé que le plan de liquidité ne serait pas publié dans le cadre du rapport annuel 2021.

Bilan au 31 décembre 2021

	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2021
1 ACTIFS				
10 Actif circulant				
100 Liquidités	1 213 119.00	916 558.77	792 922.63	273 933.77
106 Titres	100 000.00	100 000.00	100 000.00	0.00
110 Créances résultant de prestations	1 101 172.65	443 955.15	437 642.44	980 135.60
119 Autres créances	34 534.30	49 984.35	81 460.20	15 238.85
130 Actifs de régularisation	27 917.45	33 310.20	55 643.65	66 400.65
10 Total Actif circulant	2 476 743.40	1 543 808.47	1 467 668.92	1 335 708.87
14 Actifs immobilisés				
141 Autres immobilisations financières	13 104.50	13 107.05	13 109.60	13 106.90
150 Immobilisations corporelles meubles	9 304.00	11 404.00	12 822.00	170.00
14 Total Actifs immobilisés	22 408.50	24 511.05	25 931.60	13 276.90
TOTAL ACTIFS	2 499 151.90	1 568 319.52	1 493 600.52	1 348 985.77
2 PASSIFS				
20 Capital étranger à court terme				
200 Dettes à court terme résultant de prestations de services	1 035 967.20	127 454.75	276 703.50	258 924.06
222 Autres dettes à court terme	27 652.94	48 594.80	52 922.98	69 658.60
230 Passifs de régularisation	70 994.25	23 811.75	80 775.05	19 710.00
233 Provisions à court terme	182 450.00	182 450.00	110 450.00	10 450.00
20 Total Capital étranger à court terme	1 317 064.39	382 311.30	520 851.53	358 742.66
26 Capital étranger à long terme				
260 Provisions à long terme	200 000.00	200 000.00	130 000.00	130 000.00
26 Total Capital étranger à long terme	200 000.00	200 000.00	130 000.00	130 000.00
28 Fonds propres				
2800 Capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
Total Capital de l'association	350 000.00	350 000.00	350 000.00	350 000.00
290 Réserves / bénéfice résultant du bilan				
2920 Réserves	400 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00
2930 Fonds de sécurité	200 000.00	200 000.00	200 000.00	200 000.00
2990 Report des bénéfices/pertes	125 981.34	32 087.51	36 008.22	-107 251.01
290 Total Réserves/report des bénéfices	725 981.34	632 087.51	636 008.22	492 748.99
28 Total Fonds propres	1 075 981.34	982 087.51	986 008.22	842 748.99
Résultat de l'entreprise	-93 893.83	3 920.71	-143 259.23	17 494.12
TOTAL PASSIFS	2 499 151.90	1 568 319.52	1 493 600.52	1 348 985.77

Compte de résultat 2021

		Comptes 2018	Comptes 2019	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Produits des prestations CSR						
341	Total Produits AQ perfectionnement facultatif	541 311.00	507 089.00	279 470.50	520 580.00	344 437.15
342	Total Produits Conseil d'experts	56 575.00	16 702.00	0.00	0.00	0.00
343	Total Produits AQ formation continue obligatoire	1 070 165.35	1 210 103.50	879 278.95	932 000.00	961 418.70
344	Total Produits Gestion des panneaux avertisseurs	80 534.00	85 957.00	59 198.00	96 040.00	98 489.00
345	Total Produits Développement du PF	0.00	0.00	55 578.65	0.00	77 730.75
348	Total Conseil CSR	242 169.75	264 744.40	242 103.00	252 000.00	289 655.00
350	Total Déductions sur les produits	0.00	0.00	-3 081.00	0.00	0.00
	Total Produits des prestations	1 990 755.10	2 084 595.90	1 512 548.10	1 800 620.00	1 771 730.60
36	Total Autres produits et cotisations des membres	45 189.90	44 296.30	42 488.95	38 000.00	54 457.22
	Total Produits CSR	2 035 945.00	2 128 892.20	1 555 037.05	1 838 620.00	1 826 187.82
42	Total Charges de prestations	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Marge brute 1	2 035 945.00	2 128 892.20	1 555 037.05	1 838 620.00	1 826 187.82
Charges de personnel						
560	Total Charges salariales pour l'administration	753 693.10	764 874.90	723 740.21	739 800.00	733 324.42
570	Total Charges sociales pour l'administration	149 345.15	142 865.15	129 822.90	148 500.00	126 179.10
580	Total Autres charges de personnel	70 921.90	68 765.10	52 591.15	64 000.00	59 543.35
585	Total Coûts liés au comité	48 014.60	69 364.30	54 666.05	38 000.00	76 484.60
586	Total Coûts liés aux membres	14 464.30	10 705.30	9 452.75	14 000.00	19 160.90
590	Total Prestations de travail de tiers	532 555.70	594 729.40	299 777.30	447 580.00	337 371.70
	Total Charges de personnel	1 568 994.75	1 651 304.15	1 270 050.36	1 451 880.00	1 352 064.07
	Marge brute 2	466 950.25	477 588.05	284 986.69	386 740.00	474 123.75
600	Total Charges d'exploitation	193 999.80	215 479.20	145 194.25	185 120.00	179 088.75
650	Total Administration et informatique	93 936.60	111 432.40	136 366.55	145 000.00	169 195.01
660	Total Marketing et communication	26 086.85	25 865.85	19 398.50	112 000.00	75 157.70
670	Total Autres charges administratives	0.00	124.35	8 243.15	6 000.00	13 877.80
	Total Charges d'exploitation	314 023.25	352 901.80	309 202.45	448 120.00	437 319.26
	Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	152 927.00	124 686.25	-24 215.76	-61 380.00	36 804.49
692	Total Amortissements des immobilisations corporelles meubles	18 432.45	15 269.60	8 163.20	1 500.00	14 909.10
693	Total Provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	134 494.55	109 416.65	-32 378.96	-62 880.00	21 895.39
685	Total Charges financières	-1 040.00	-527.55	-409.19	-600.00	-451.41
680	Total Produits financiers	517.05	517.20	517.35	500.00	509.60
800	Total Charges/produits exceptionnels	-126 997.20	0.00	-27 235.25	100 000.00	100 397.75
	Résultat d'exploitation 3 avant impôts (EBT)	6 974.40	109 406.30	-59 506.05	37 020.00	122 351.33
89	Total TVA et impôts à la source	100 868.23	105 485.59	83 753.18	100 000.00	104 857.21
	Résultat de l'entreprise	-93 893.83	3 920.71	-143 259.23	-62 980.00	17 494.12

Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 31 327 17 17
Fax +41 31 327 17 38
www.bdo.ch

BDO SA
Hodlerstrasse 5
3001 Berne

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale des membres du

Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) du Conseil Suisse de la sécurité routière, Berne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance. Un collaborateur de notre société a participé durant l'exercice sous revue à la tenue de la comptabilité. Il n'a pas pris part au contrôle restreint.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 19 mai 2022

BDO SA

Sibylle Schmid

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréée

pm Viktor Hüsser

Réviseur agréé

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2021

PRÉCISIONS SUR LES PRINCIPES APPLIQUÉS AUX COMPTES ANNUELS

Précisions sur les principes appliqués aux comptes annuels tout particulièrement celles des articles consacrés à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962).

Pour l'essentiel, les principes d'évaluation suivants ont été appliqués dans les comptes annuels:

- les actifs et les passifs monétaires ont été évalués à la valeur journalière resp. nominale;
- les immobilisations corporelles sont directement amorties en fonction de leur durée d'utilisation;
- les provisions sont axées sur le besoin en engagements latents et l'objectif de maintien de la valeur du capital.

Les comptes annuels du conseil Suisse de la sécurité routière, sis à Berne, ont été établis au 31 décembre 2021 selon le principe de la continuation de l'exploitation. Étant donné que les relations contractuelles avec l'association des services des automobiles (asa) et le Fonds de sécurité routière (FSR) ne seront plus poursuivies à compter de 2022, de nouvelles sources de revenus doivent être identifiées. Le Conseil Suisse de la sécurité routière estime que les perspectives sont positives à cet égard. La capacité de l'association à poursuivre ses activités est vérifiée en permanence par le comité et est actuellement garantie.

Autres informations exigées par la loi	2021	2020
Le Conseil Suisse de la sécurité routière est une association dont le siège se situe à Berne.		

Nombre de collaborateurs		
jusqu'à dix postes à temps plein	applicable	applicable

Engagements envers des institutions de prévoyance		
Engagements envers la caisse de pension	–	–

Montant restant des engagements résultant d'activités de leasing similaires à des contrats d'achat et d'autres engagements de leasing, dès lors que ceux-ci n'expirent pas dans un délai de 12 mois après la date du bilan ou qu'ils peuvent être résiliés:		
Engagements résultant de leasing Véhicules	–	38 710.80
Contrat de bail Locaux et parking	49 910.00	60 001.20
Contrat de bail Archives	6 239.40	6 240.00

Explications sur les postes exceptionnels, uniques ou hors période:		
Dissolution de la provision pour la révision de la TVA	–	70 000.00
Dissolution de la provision à court terme	100 000.00	–
Encaissement de débiteurs déjà sortis de la comptabilité	397.75	–
Total Produits exceptionnels, uniques ou hors période	100 397.75	70 000.00

Modification des prix d'audit 2019	–	26 692.00
Correction de la TVA sur la base de la révision de la TVA des années 2015-2018	–	70 543.25
Total Charges exceptionnelles, uniques ou hors période	–	97 235.25

Total Résultats exceptionnels, uniques ou hors période	100 397.75	-27 235.25
---	-------------------	-------------------

Dissolution nette des réserves latentes	77 172.00	101 172.00
---	-----------	------------

Informations complémentaires		
Le crédit pour la redistribution de la taxe sur le CO ₂ , d'un montant de CHF 313.20, a été comptabilisé dans les produits CSR (autres produits).		



Résiliation des conventions de prestations par l'asa et le FSR

Dans la mesure où tant l'asa que le FSR ont choisi de confier pendant de nombreuses années au CSR l'assurance qualité du perfectionnement obligatoire et celle du perfectionnement facultatif et que le CSR comptait sur une collaboration à long terme, ces activités ont fini par constituer deux piliers importants du CSR. Il y a deux ans, l'asa a résilié au 31 décembre 2021 et dans les délais impartis la convention de prestations relative à l'AQ du perfectionnement obligatoire. Les négociations qui s'en sont suivies, au cours desquelles le CSR s'est engagé pour la poursuite du projet et a accepté de confier, dans l'intérêt de cette solution, la direction technique à l'asa, se sont finalement avérées décevantes. La possibilité envisagée par le CSR de poursuivre sa mission a été écartée par l'asa, qui a préféré opter pour une reprise complète à l'interne. Dans l'intérêt des collaborateurs et pour garantir l'exécution de l'AQ du perfectionnement obligatoire, il ne restait donc plus au CSR qu'à transférer à l'asa l'entier de cette prestation de service, données, savoir-faire et collaborateurs inclus, sans même que l'asa ne s'acquitte du paiement d'un goodwill au CSR, ceci dans le sens où aucune indemnité n'a été versée pour la valeur intrinsèque. En dépit des efforts considérables activement déployés par le CSR pour conserver la convention de prestations conclue avec le FSR, celui-ci a malheureusement décidé de confier désormais le contrôle de la qualité du perfectionnement facultatif à l'asa.

L'ensemble des tâches et missions visant à garantir l'assurance qualité du perfectionnement obligatoire comme du perfectionnement facultatif pour l'ensemble de l'exercice 2021 ont une fois encore été réalisées à l'entière satisfaction des mandants, et le transfert des collaborateurs à l'asa / FSR mené à bien d'un commun accord et sans accroc.

Cours de conduite de sécurité, perfectionnement facultatif CPF

Le rapport sur les cours de perfectionnement facultatif (CPF) se réduit cette année à une forme très condensée. Ceci, d'une part, parce que le CSR, maintenant que l'e transfert de données a été finalisé, n'a plus d'accès détaillé aux chiffres clés. D'autre part, les données relatives à cette prestation sont connues du FSR et peuvent lui être demandées si nécessaire.

Voilà, en résumé, ce que nous pouvons dire à ce sujet:

- La qualité des prestations fournies par les 35 organisateurs de cours a été jugée positive pour la grande majorité d'entre eux.
- Le nombre d'audits réalisés dans le domaine des véhicules à moteur comme dans celui des vélos et vélos électriques est resté à peu près stable au fil des années. Les audits journaliers, en revanche, ont diminué au profit des audits courts.
- Le nombre de participants aux cours a continué de diminuer par rapport aux années précédentes.
- Les deux commissions mises en place depuis de nombreuses années en ce qui concerne l'AQ des cours de perfectionnement facultatif pour les véhicules à moteur et pour les vélos ont une fois de plus fait leurs preuves.
- Le nombre d'instructeurs CSR a légèrement augmenté au cours de l'année sous revue.
- Outre quatre experts AQ permanents, dix «experts externes» temporaires ont été mobilisés.

Perfectionnement obligatoire CPO

Suite au transfert des données de cette prestation, l'impossibilité d'accéder de manière détaillée aux chiffres clés ne permet pas d'établir un compte-rendu approfondi du perfectionnement obligatoire (CPO). De plus amples informations sur l'évolution des cours de perfectionnement obligatoire et les données pertinentes en relevant peuvent être obtenus auprès de l'asa.

Comité / bureau du Comité

Le Comité se compose du président et, pour 2021, de six membres, dont trois font également partie du bureau du Comité. Dirigée par intérim par un triumvirat, l'Association n'a plus de président depuis l'assemblée générale du 11.09.2020. Pendant cette période de transition, le rôle de primus inter pares est assumé par le vice-président. Cette organisation restera en l'état jusqu'à l'implémentation concrète de la réorientation en cours. Ce n'est qu'alors que seront repourvues les fonctions actuellement vacantes au sein du Comité, dont, en particulier, celle de président.

À FIN 2021, LE COMITÉ ÉTAIT COMPOSÉ COMME SUIT:

Président

Vacant: depuis l'Assemblée générale du 11.09.2020 et jusqu'à nouvel ordre. Ce rôle est exercé ad interim par le vice-président.

Vice-président

Kurt Wenger, Meikirch (membre du bureau du Comité)

Organisations de droit public

■ Armée suisse, Office de la circulation routière et de la navigation, Olivier Kuster, Berne

Mobilité douce

■ Pro Velo Suisse, Daniel Schöbi, Gossau SG

Trafic motorisé

■ TCS, Touring Club Schweiz, Christophe Nydegger, Vernier/Genève

Trafic professionnel et lourd

■ ASTAG, Association suisse des transports routiers, Gallus Bürgisser, Berne (membre du bureau du Comité)

Organisations de droit privé

■ Urs Wernli, président d'honneur de l'UPSA, Union professionnelle suisse de l'automobile, Herznach (membre du bureau du Comité)

■ ASA, Association Suisse d'Assurances, vacant

■ Association Suisse des Moniteurs de Conduite, vacant

■ UTP, Union des transports publics, vacant

Association

Membres

Au 31 décembre 2021, le CSR comptait au total 167 membres.

Informations sur l'Assemblée générale 2021

La 59^e Assemblée générale s'est tenue le 25 juin 2021 au Schlossgut à Münsingen (BE). Le lieu de réunion était idéalement situé, aux portes même de la ville de Berne. Le déroulement en deux parties, à savoir la réunion d'impulsion chargée de définir la réorientation du CSR et la réunion statutaire, a été très apprécié par les nombreux membres présents.

Au cours de la partie «réunion d'impulsion», les membres ont été informés en détail des conséquences financières et organisationnelles de la résiliation des deux principales conventions relatives à l'AQ des cours de perfectionnement obligatoire et facultatif. Des membres et des experts invités nous ont fait part de leurs idées et des opportunités qu'ils et elles voyaient pour le CSR à l'avenir. Le résultat a été productif et les membres de ce cercle ont plus tard été invités à participer à deux workshops dédiés, spécifiquement mis sur pied à la suite et sur la base de leurs interventions. La pause-déjeuner a été mise à profit pour échanger et discuter autour d'une collation.

La partie statutaire de l'Assemblée s'est déroulée conformément aux règles. Le rapport annuel 2020 a été approuvé, y compris les finances et le rapport de révision, ainsi que le budget 2021. L'organe de révision a été confirmé pour une année supplémentaire.

Principaux thèmes abordés

Approbation du rapport annuel 2020, finances et rapport de révision inclus, ainsi que du budget 2021. Confirmation de l'organe de révision pour une année supplémentaire.

Secrétariat

Une grande partie des collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat a rejoint l'asa à la fin de l'année 2021, comme prévu, une personne au FSR. Le bureau sera repourvu dans le cadre de la réorientation en cours.

ÉTAT AU 31.12.2021



Elisabeth Wäfler

Administration et personnel



Maurizio Calarese

Responsable AQ sécurité routière
a rejoint l'asa au 01.01.2022



Ferdinand Chevallay

Expert AQ
Suppléant du Responsable AQ
sécurité routière



Nicolas Huguelit

Expert AQ
a rejoint l'asa au 01.01.2022



Duri Ratti

Expert AQ
wechselte per 1.01.2022 zu asa



Beat Sidler

Expert AQ
a rejoint l'asa au 01.01.2022



Franziska Grunder

Comptabilité
a quitté le CSR au 31.01.2022



Katrin Scheidegger

Administration AQ
a rejoint le FSR au 01.01.2022



Mise en œuvre et transition vers une réorganisation du CSR

Le matin de l'Assemblée générale de l'an dernier, le Comité du CSR a invité tous ses membres à une réunion d'impulsion. Après la perte des deux conventions de prestations conclues avec l'asa et le FSR, les questions relatives à l'avenir du CSR devenaient une priorité. À cette occasion, les membres ont été informés de manière détaillée des conséquences financières et organisationnelles qu'entraînaient désormais cette nouvelle configuration. La manière de maintenir les actuelles conventions relatives tant à l'asa qu'au FSR et les conditions de transfert des collaborateurs vers l'asa leur ont également été exposées. Dans une analyse franche, nous avons également procédé à notre auto-critique pour comprendre comment nous en étions arrivés à cette situation de dépendance unilatérale, et déterminer les leçons à tirer. Puis, avec l'aide d'experts issus des divers cercles de nos membres et le soutien d'une agence de communication idoine, nous avons élaboré un certain nombre d'approches pour déterminer les axes stratégiques et activités commerciales possibles.

Les grandes lignes que cette réunion d'impulsion a permis de dégager peuvent être résumées comme suit:

- Il existe un très fort intérêt et engagement des membres pour le CSR.
- Le CSR, en tant qu'unique institution indépendante et neutre dans le domaine de la sécurité routière, ne doit pas disparaître mais exploiter son potentiel en collaboration avec ses membres.
- Le CSR doit mettre à profit son réseau en faveur de la sécurité routière et fournir des prestations qui apportent à ses membres et à ses partenaires une grande valeur ajoutée.
- Le CSR devrait à l'avenir mieux impliquer ses membres tant sur le plan opérationnel que sur celui de la communication. Il faut que l'avenir se construise tous ensemble, dans une conception d'organisation «plate-forme».

La réunion a ainsi débouché sur la création d'un groupe de travail composé d'éminents représentants des organisations membres. Une réorientation a ensuite été élaborée, sous la direction du bureau du Comité, sur la base notamment d'une enquête détaillée et structurée organisée auprès de membres choisis du CSR.

Le groupe de travail s'est réuni à deux reprises au cours de l'année écoulée.

En conclusion, voici, brièvement décrites, les grandes lignes de la réorientation prévue:

- Le CSR doit devenir l'unique principale institution existante, neutre et à l'échelle nationale, dans le domaine de la sécurité routière.
- Le CSR doit être un organe de conseil et un point de contact pour la promotion de la sécurité routière pour l'ensemble de ses membres, ses partenaires et le grand public.
- Le CSR doit être la plate-forme de communication de référence pour les échanges entre ses membres et ses partenaires.
- Le CSR doit être à la fois une plate-forme et un prestataire de services vis-à-vis de ses membres, de ses partenaires et, le cas échéant, du grand public, ce qui lui permet de se financer.
- Le CSR doit tout mettre en œuvre pour conserver son identité visuelle et marketing reconnue (marque), et la mettre à profit en faveur de la sécurité routière.
- Le CSR doit se concentrer davantage encore sur la sécurité des cyclistes et des piétons.

Le Comité est pleinement confiant dans le fait que le CSR saura se réorienter avec succès. Il est conscient que cela exigera de gros efforts, et que l'organisation doit être dotée d'une direction de projet capable de faire avancer, avec les membres et les organisations partenaires, des projets à même de générer des prestations de services qui soient «porteuses». Ses réserves financières donnent au CSR une marge pouvant aller jusqu'à deux ans pour élaborer les prestations nécessaires à assurer son avenir financier.

Le Comité remercie ici toutes les personnes qui ont participé au groupe de travail, aux enquêtes et aux entretiens individuels. Il tient également à remercier toutes celles et ceux qui soutiennent le CSR dans cette phase pleine de défis à relever, et qui le font avec bienveillance et de manière très positive.



VSR
Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

Crédits photographiques

Couverture et pages de contenu:
iStock

**Conseil suisse
de la sécurité routière**
Effingerstrasse 8
3011 Bern
Téléphone: 031 560 36 66
info@vsr.ch
vsr.ch